



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rencontre Départementale de sensibilisation sur les achats socialement responsables

**Département de l'Oise en date du
20 janvier 2026 – 10 h**

Introduction

La Dreet Hdf : intervention de **Madame Catherine POMMART**,
chargée de mission des politiques d'inclusion au service insertion
professionnelle

Ordre du jour

Introduction

I - Présentation du contexte : PNAD et Loi Climat et Résilience

II - Rôle du coordinateur régional

III - Evolutions des achats socialement responsables – données départementales 2020-2024 issues des clauses sociales

IV - Rôle du facilitateur

V - Illustrations d'un partenariat facilitateur / Donneur d'Ordre

VI - Témoignages de prescripteurs sur l'intérêt des clauses sociales dans les parcours d'insertion

Temps d'échange – questions / réponses

I - Présentation du contexte : PNAD et Loi Climat et Résilience

Présentation du contexte du PNAD par **Catherine POMMART**, chargée de mission des politiques d'inclusion au service insertion professionnelle de la Dreets HDF

Objectifs / Enjeux du PNAD

- Encapaciter les acheteurs publics et les décideurs dans la prise en compte de clauses sociales et environnementales dans leurs marchés
- Faciliter le développement des marchés réservés comme tremplin à l'intégration professionnelle
- Objectif du PNAD 2022-2025 : 30% des contrats de la CP présentent une considération sociale
- La Loi du 22 août 2021 dite « climat & résilience » va plus loin en imposant que, dès août 2026, 100% des contrats publics notifiés dans l'année contiennent au moins une considération environnementale et que l'ensemble des marchés supérieurs aux seuils européens intègrent une condition d'exécution en matière sociale

Par considération sociale, on entend notamment :

- Insertion des publics éloignés du marché du travail
- Personnes en situation de handicap
- Lutte contre les discriminations, notamment la promotion de l'égalité femme / homme
- Respect des principes éthiques (respect des droits de l'homme, qualité des chaînes d'approvisionnement)

Plusieurs leviers juridiques permettent d'insérer une considération sociale dans un marché :

- Les clauses administratives et techniques (objet, conditions d'exécution, spécifications techniques) parmi lesquelles la clause sociale d'insertion permet de dédier une partie des heures du marché à des publics en insertion, assorties éventuellement de conditions d'attribution/critères de performance (heures de formation, tutorat...)
- Les marchés réservés aux secteurs de l'IAE, des EA, des ESAT, de l'ESS

Visibilité sur la création des postes de facilitateurs et de coordination régionale en HDF du PNAD 2022 – 2025

3 AAP ont été mis en œuvre dans le cadre du PNAD 2022-2025 en 2022, 2023 et 2025, qui ont permis une augmentation du nombre de facilitateurs, la création d'1 poste de coordination régionale, d'1 poste de coordination technique CSNE, et leur consolidation.

Au niveau régional, 16 postes de facilitateurs et coordinateurs ont été créés, au niveau du département de l'Oise, les AAP ont permis la création de 3 postes de facilitateurs CS supplémentaires répartis comme suit :

- 1 ETP sur le poste de facilitateur CS porté par la MEF du Pays du Grand Beauvaisis : sur les territoires ruraux du Pays du Grand Beauvaisis et des intercommunalités ou communes de proximité
- 1 ETP sur le poste de facilitateur CS porté par la MEFSOO : 3 territoires du Sud-Ouest de l'Oise comprenant 74 communes des EPCI (CC Vexin-Thelle, CC Thelloise (Canton Noailles), CC Sablons)
- 1 ETP sur le poste de facilitateur CS porté par la MLVO : territoires du Sud de l'Oise, de la Thelloise et de la CC du Pays de l'Oise

Coordonnées des 10 facilitateurs CS dans le département de l'Oise

Nom	Prénom	Structure	Mail
CAVRO	Aurore	MEF Pays Grand Beauvaisis	a.cavro@mef-beauvaisis.fr
MENDES	Souad	MEF Pays Grand Beauvaisis	s.mendes@mef-beauvaisis.fr
DESSERRE	Coralie	MEF Pays Grand Beauvaisis	c.desserre@mef-beauvaisis.fr
REGRAGUI	Mohamed	CA Compiègne	mohamed.regragui@agglo-compiegne.fr
BOUZI	Laïla	CA Compiègne	laila.bouzi@agglo-compiegne.fr
ADELAÏDE	Olivier	MEFSOO	olivier.adelaide@mefsoo.com

Coordonnées des 10 facilitateurs CS dans le département de l'Oise

Prénom	NOM	Structure	Mail
QUESTIAUX	Justine	MLVO	j.questiaux@mlvo.net
DE SOUZA	Noëlle-Aimée	Ville de Noyon	noelle-aimee.desouza@noyon.fr
BIONNE	Emeline	CD60	emeline.bionne@oise.fr
RONFORT	Romain	CD60	romain.ronfort@oise.fr
Julie	MOITEL	Coordination technique CSNE - CD62	moitel.julie@pasdecalais.fr
Hugo	VANDAMME	Coordination régionale - Lille Avenir	hvandamme@lamelt.fr

Présentation du contexte : PNAD et Loi Climat et Résilience

Présentation de la Loi Climat et Résilience par
Madame Olivia SALLE, chargée de mission
transitions économiques du CERDD HDF :
comment s'emparer des enjeux
environnementaux?



apure

réseau achats
publics responsables



Achats publics responsables, Comment s'emparer des enjeux environnementaux ?

Rencontre DDEETS60
20 janvier 2026



Centre ressource du développement durable, depuis 2001

Un Groupement d'intérêt Public Etat / Région / ADEME

Mission d'outillage et d'accompagnement des acteurs
pour accélérer la transformation sur les territoires

Nos métiers : Veille et analyse, Observation, Production et
Diffusion de ressources, Animation de réseaux, Accompagnement

Deux observatoires : énergie climat et déchets-matières



Les achats publics responsables, quelle organisation en région Hauts-de-France ?

Un réseau, le réseau Apure,

- 40 structures partenaires
- co-animé par le Cerdd et le CD2E
- intégré dans un réseau national orchestré par le CGDD (>PNAD)

→ **Montée en compétences collective**



GT
techniques

Rencontres
réseau

Production
de
ressources



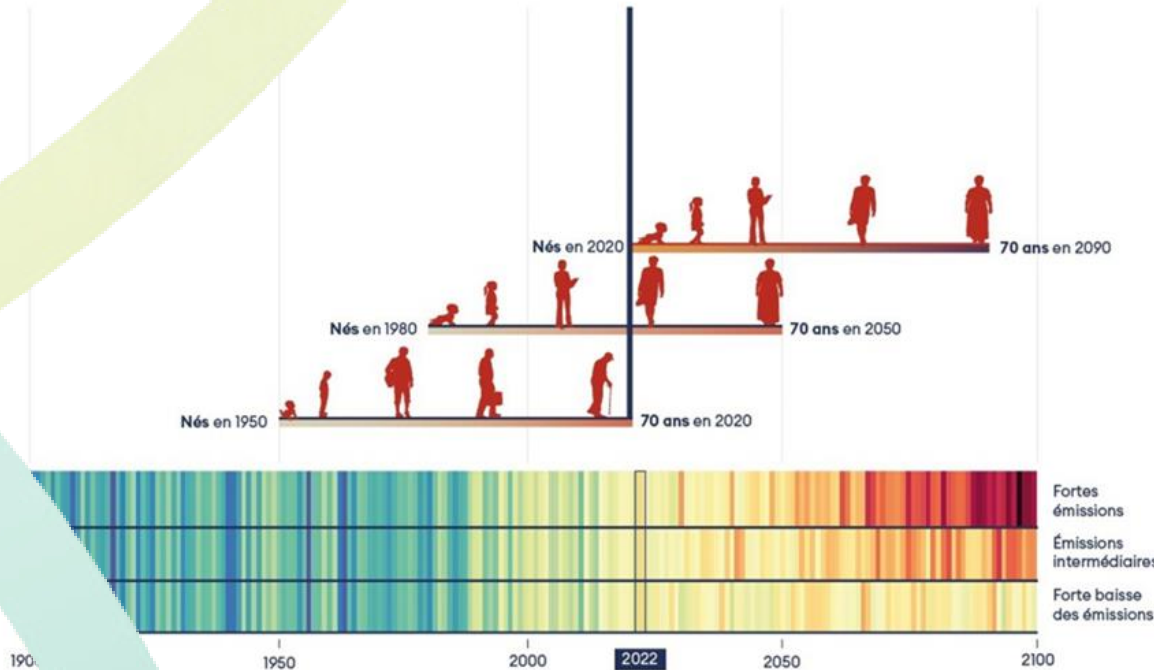


Le contexte environnemental Un bifurcation impérative

L'Accord de Paris fixe un objectif : +1,5°C, +2°C au pire
Mais la trajectoire actuellement suivie nous conduit au-delà des +3°C...

Enjeu :
Eviter l'ingérable
ET gérer l'inévitable

Les dépenses et investissements d'aujourd'hui sont les émissions de demain



=> ~~Renvoie à l'acte d'achat : Comment opérationnaliser les ambitions ?~~



Des obligations sectorielles renforcées pour les acheteurs publics



Objectif : 100% des marchés publics avec une clause ET un critère environnemental à partir du 22 août 2026.

- Dans les **critères de sélection de l'offre** (attribution) - (modif. articles L. 2152-7 + L. 3124-5 du CCP)
 - ✓ Seulement pour les procédures avec critères obligatoire (offre économiquement la plus avantageuse)
 - ✓ Fin du critère unique du prix : critère unique du coût global peut être assimilable à un critère vert
- Dans les **conditions d'exécution** du marché - (modif. articles L. 2112-2 + L3114-2 du CCP)



Application de la loi Climat & résilience

Article 35 : d'une simple faculté à l'obligation d'inclure dans les conditions d'exécution des considérations relatives à l'environnement

Art. L. 2111-2 CCP: « Les travaux, fournitures ou services à réaliser dans le cadre du marché public sont définis par référence à des spécifications techniques. Ces spécifications techniques prennent en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale. »

=> Obligation d'intégrer des spécifications techniques ayant trait au développement durable

Art. L. 2112-2 CCP : « Les clauses du marché précisent les conditions d'exécution des prestations, qui doivent être liées à son objet. Les conditions d'exécution prennent en compte des considérations relatives à l'environnement. Elles peuvent également prendre en compte des considérations relatives à l'économie, à l'innovation, à l'environnement, au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations. »

⇒ Obligation d'inclure dans les conditions d'exécution des marchés publics une clause environnementale.



apure

réseau achats
publics responsables



Un défi au regard des statistiques

130.000
acheteurs
publics

≈ 80 à 100
milliards
d'euros /
an

10% du
PIB

>200000
contrats

2020

< 17% avec une
disposition
environnementale

2026



VS

100% des marchés
avec clause ET critère
environnemental



Un défi au regard des statistiques

PART DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES en nombre et en montant



Contrats initiaux*	2020		2021		2022		2023	
	Nombre	Montant (M€)	Nombre	Montant (M€)	Nombre	Montant (M€)	Nombre	Montant (M€)
Etat et secteur hospitalier	21,7 %	13,5 %	24,0 %	13,1 %	27,9 %	23,9 %	30,9 %	27,2 %
Collectivités territoriales	12,6 %	17,6 %	14,0 %	20,0 %	18,1 %	25,9 %	20,1 %	27,9 %
« Autres »**	27,3 %	38,9 %	29,5 %	47,0 %	50,4 %	61,3 %	54,4 %	68,9 %
TOTAL	16,8 %	18,9 %	18,7 %	22,3 %	29,2 %	37,2 %	29,1 %	39,5 %

* Données hors avenants et actes de sous-traitance – Montants des marchés supérieurs ou égaux à 90 000€ HT

** Entreprises publiques, opérateurs de réseaux, etc.

Calculs et retraitements statistiques OECP

Source : DAJ OECP, chiffres du recensement 2023, novembre 2024



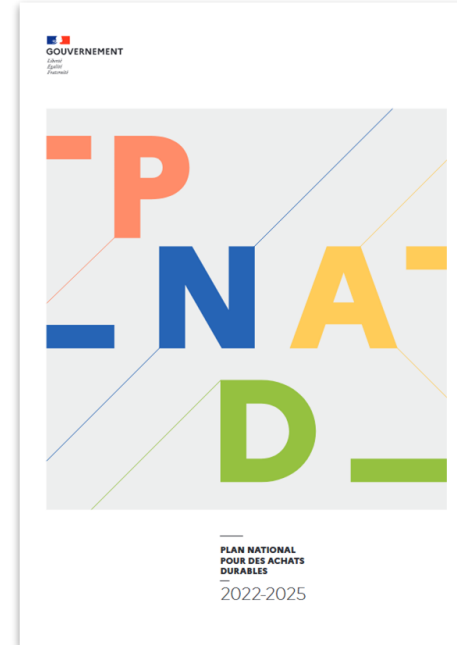
Le PNAD 2022-2025 : accompagner les acheteurs pour atteindre les ambitions de la Loi Climat & Résilience

- Les objectifs du PNAD :

100 % des contrats avec
au moins une
considération
environnementale

30 % des contrats avec
au moins une
considération sociale

- Pour y parvenir d'ici 2025, des actions sont réalisées ou sont en cours de réalisation :
- **former et accompagner les acheteurs** (guides/fiches, MOOC Achats durables, MOOC et missions SPASER, facilitateurs sociaux, guichets verts).
- **valoriser les bonnes pratiques** au niveau national et européen (Portail des Achats durables, Trophées de la commande publique, fiche métier d'acheteur).
- outiller les acheteurs pour **prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux, économiques lors de la définition de leurs besoins** (aide à la définition du besoin et analyse du cycle de vie) et **maîtriser la réglementation en vigueur et les pratiques sectorielles** (outil « La Réf », pages et fiches sectorielles).



Ressources : les outils et services facilitateurs

La
**clause
verte**

Votre solution achats durables

250 fiches clauses et critères par typologies de marchés et segments d'achats – *développé par le CD2E*

<https://laclauseverte.fr/>



Un service gratuit de conseil environnemental
Un réseau national, support de la performance

<https://laclauseverte.fr/le-guichet-vert/>

leguichetvert@cd2e.com



L'outil pour connaître la réglementation des achats durables – *développé par 3AR et RESECO*

<https://resec0.fr/referencement-reglementaire/>



MOOC « Achats durables » - *conçu par RES'OCC*

<https://www.ecologie.gouv.fr/mooc-engagez-vous-dans-lachat-durable>

**Fresque des
Achats Publics
Durables**

Fresque des Achats Publics Durables – *conçue par RES'OCC, lancée en janvier 2025 et déployés par les réseaux régionaux commande publique durable*

<https://www.resocc.fr/fresque-achats-publics-durables>

Ressources : les outils et services facilitateurs

Portail des achats durables

Ce portail a pour objectif de faciliter l'accès des acheteurs publics comme privés aux ressources nécessaires permettant d'appréhender les enjeux liés aux achats durables en vue d'un passage à l'action.

<https://achats-durables.gouv.fr/>



Le réseau RAPIDD est une plateforme professionnelle d'échanges et de partages d'expérience entre acteurs de la commande publique sur la thématique des achats durables. Développé par le Ministère de la Transition Ecologique (CGDD)

<https://rapidd.developpement-durable.gouv.fr/>

DAJ - OECP

Un « kit » de l'OECP pour accompagner les acheteurs dans leurs achats durables (mars 2025) :

- Outil d'aide à la prise en compte du DD dans la définition du besoin ;
- Clausier et recommandations générales pour des achats durables

<https://www.economie.gouv.fr/daj/commerce-public/achats-publics-durables-et-innovation/un-kit-pour-accompagner-les-acheteurs>

DAJ - OECP

Mise à disposition d'une annexe financière standardisée (BPU), intégrant un onglet spécifique « Développement durable », pour simplifier et sécuriser les échanges de fichiers entre titulaires et acheteurs (oct. 2025)

<https://www.economie.gouv.fr/daj/lobser-vatoire-economique-de-la-commande-publice-oeep-met-disposition-des-acheteurs-une-annexe-financiere-standardisee>

[Destinée aux acheteurs]
FICHE-OUTIL

pour des achats éco-responsables

Mise à disposition par la DAE de fiches achats éco-responsables par familles d'achat

<https://www.economie.gouv.fr/dae/publications-et-textes/fiches-outils-achats-eco-responsables>



Objectif : faire progresser collectivement les acheteurs publics des Hauts-de-France vers des achats publics socialement et écologiquement responsables !

Un réseau ouvert, des événements et ateliers accessibles gratuitement

2 événements présentiels / an (Exemple : « Le métier d'acheteur public responsable : tout un programme ! »)

Organisation de webinaires et de GT thématiques (ex. : achats et égalité F-H, adaptation et marchés de travaux, IA ...).

Contribution aux travaux régionaux (référentiel rev3)

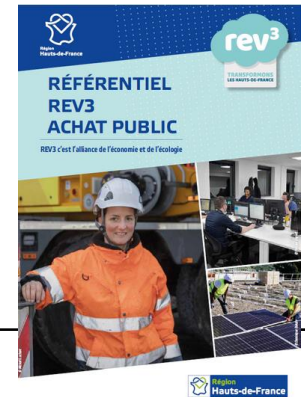
Pour rester informés : une liste de diffusion, un livret ressources, une page ressource

Actualités :

- Formation d'animateurs de la Fresques des achats durables le 09/04 à Amiens. Date dans l'Oise au S2 ?

- séances de Codéveloppement

Le réseau



ZOOM sur le service Guichet Vert



Service de conseil environnemental GRATUIT de 1^{er} niveau pour les acheteurs soumis au CCP.

En Hauts-de-France, c'est le **CD2e** ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉCO-TRANSITION

qui opère ce service dans le cadre du réseau APURE

Pour solliciter le service Guichet vert en Hauts-de-France :

- Formulaire en ligne : [Sollicitation « Guichet Vert » \(limesurvey.net\)](https://limesurvey.net)
- Mail à l'adresse : leguichetvert@cd2e.com

Systématiquement :

- Un échange téléphonique proposé pour comprendre le besoin
- Envoi d'une réponse écrite par mail avec les informations utiles (contexte réglementaire, ressources, suggestions, retours d'expérience...)

Près de 2000 sollicitations au niveau national depuis octobre 2022








PHASE ATELIER




MERCI DE VOTRE ATTENTION !

ILS PORTENT LE PROGRAMME :



 **Contact** : Olivia Sallé – osalle@cerdd.org
 **CERDD**, Base 11/19 rue de Bourgogne, 62750 Loos-en-Gohelle
 www.cerdd.org



 **Contact** : Antoine Goxe – a.goxe@cd2e.com
 **CD2E**, Base 11/19 rue de Bourgogne, 62750 Loos-en-Gohelle
 www.cd2e.com



II - Rôle de la coordination régionale des HDF

Présentation par **Monsieur Laurent MONIOT**, Directeur de l'Insertion & du PLIE Lille Avenir

Publication d'un AAP PNAD 2022-2025 Financements de postes de facilitateurs et d'une coordination régionale

Accompagne

- Les acheteurs ayant une dimension supra-territoriale a fortiori régionale,
- Les facilitateurs clause (soutien et ressource, en complémentarité avec le réseau national Alliance Villes Emploi)

<https://www.ville-emploi.asso.fr/recueil-des-fondamentaux-de-la-clause-sociale-2023>

Coordonne

- La réalisation des clauses sociales pour les marchés le nécessitant,
- La consolidation et la lisibilité de l'activité clause sociale sur les grands programmes régionaux et trans-territoriaux,
- La production d'outils utiles aux missions des facilitateurs

Représente le réseau des facilitateurs

- Auprès des réseaux de partenaires de l'écosystème « clauses sociales » : branches professionnelles, têtes de réseaux de l'IAE, du Handicap, de l'ESS...
- Au sein de différentes instances : ORCP, CRIE, GT CS ERBM Insertion Emploi...

Acheteurs Régionaux

Marchés localisés

Marchés régionaux ou trans-territoriaux

Coordinateur Régional

Si nécessaire, oriente l'acheteur assiste le facilitateur

Conseille et accompagne l'acheteur
Oriente les entreprises vers les facilitateurs locaux
Centralise les données des facilitateurs des différents territoires
Rédaction des bilans

Facilitateur(s)
)
du territoire

Accompagne la mise en œuvre des clauses
Contrôle la réalisation et le restitue au coordinateur

LES 7 ÉTAPES POUR UNE BONNE PRATIQUE DE LA CLAUSE SOCIALE

Revue des marchés en cours et à venir

DO : Informe le facilitateur des caractéristiques des programmes, de la date de publication et date prévisionnelle d'**OS**

F : pré-diagnostic insertion

1 à 2 fois/an

Lancement du marché

DO : transmet dès notification la liste des attributaires, lettres de notifications, acte d'engagement et ses annexes, le CCAP

F : répond aux sollicitations des entreprises

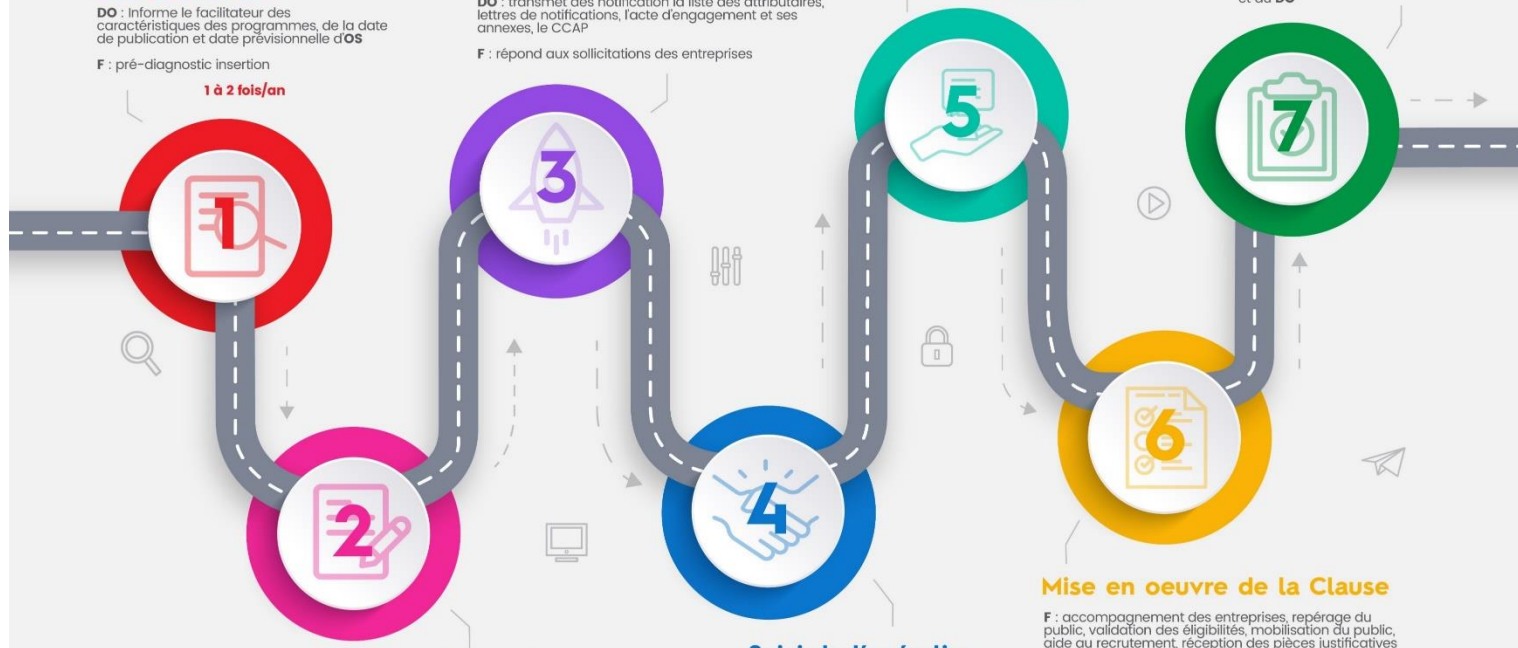
Si accord-cadre à bons de commande

DO : informe le facilitateur de l'état des commandes du marché par entreprise

1 fois/trimestre

Fin du marché

F : Bilan final, attestation de bonne réalisation aux entreprises et au **DO**



Montage du dossier

DO : transmission de la nature de l'achat, du montant HT, de la durée (planning), de la technicité (CCTP, DCE)

F : proposition d'un calibrage et d'une rédaction de la Clause Sociale et appui à l'écriture (CCAP)

Suivi de l'opération

DO : invite le Facilitateur à la réunion de lancement du marché

F : présente la clause sociale aux entreprises, planification des recrutements et poursuite de parcours d'insertion

Mise en oeuvre de la Clause

F : accompagnement des entreprises, repérage du public, validation des éligibilités, mobilisation du public, aide au recrutement, réception des pièces justificatives

DO : Donneur d'Ordre
F : Facilitateur
OS : Ordre de Service

III - Evolutions des achats socialement responsables – données départementales 2020-2024 issues des Clauses Sociales

Présentation du diagnostic CS par **Monsieur Laurent MONIOT**, Directeur de l'Insertion & du PLIE Lille Avenirs



En 2024, 36 millions d'heures d'insertion générés
par les marchés clausés sur le territoire national
(24.000 ETP) - 600 Facilitateurs

En Hauts de France : 65 facilitateurs - 4 millions
d'heures d'insertion (x2 en 5 ans, x 4 en 10 ans)

8.000 marchés pour 539 donneurs différents

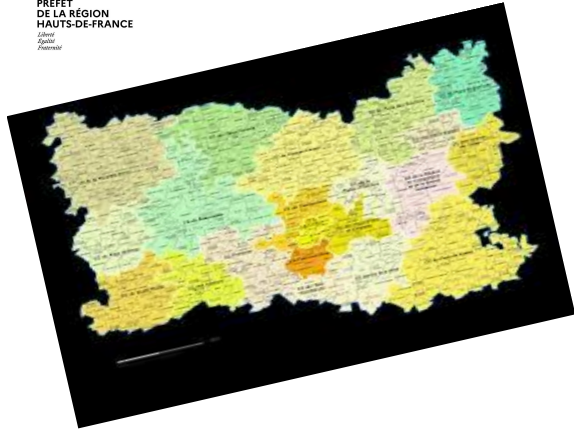
10.000 participants

15.000 contrats de travail

30% QPV - 23% de femmes



*95% de marchés
sont des marchés
de travaux ou de
services*



Dans l'Oise : 10 facilitateurs répartis au sein de 6 structures

- MEF du Beauvaisis
- Agglomération de Compiègne
- MEF du Sud-Ouest de l'Oise
- ML de la Vallée de l'Oise
- Ville de Noyon et le Département de l'Oise

Depuis 2020 : 711.209 h d'insertion ont été réalisées, soit près de 400 ETP
- (hors chiffres du Canal Seine Nord Europe)

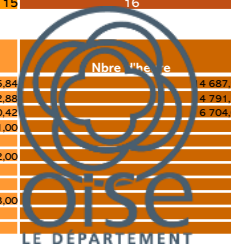
1.351 participants – 8.753 Entreprises
50% SIAE – 50% Hors SIAE

70% marchés de travaux de BTP – 15 % Nettoyage

Bilan données CS 2020-2024 du CD60

	2020	2021	2022	2023	2024
Nbre d'heures valorisées	679,65	1 341,28	18 522,88	39 255,14	26 183,65
Nbre de marchés	4	8	13	9	11
Nbre de Donneurs d'ordre	1	1	1	1	3
Nbre marchés de service	2	4	6	4	2
Nbre marchés de travaux	2	4	7	5	9
Nbre marchés de fourniture					
Nbre de participants	5	23	62	73	53
Nbre de contrats	5	23	73	85	59
Nbre de participants issus des QPV					
Nbre de femmes	2	6	14	15	16

Modalité	Nbre d'heures	Nbre d'heure	Nbre d'heure	Nbre d'heure	Nbre d'heure
Embauche directe	502,40	1 119,03	9 713,30	27 635,84	4 687,90
ETTI	177,25		7 471,24	5 962,88	4 791,75
ETT		222,25	1 104,84	4 020,42	6 704,00
GEIQ			233,50	921,00	
AGI					
AI					
EI				572,00	
Régie de quartier					
ESAT				143,00	
EA					
Autres					



Bilan de l'insertion 2020 – 2024 de la Ville de Noyon

	2020	2021	2022	2023	2024
Nbre d'heures valorisées					5 168
Nbre de marchés					2
Nbre de Donneurs d'ordre					2
Nbre marchés de service					
Nbre marchés de travaux					2
Nbre marchés de fourniture					
Nbre de participants					18
Nbre de contrats					21
Nbre de participants issus des QPV					0
Nbre de femmes					1

Modalité	Nbre d'heure	Nbre d'heure	Nbre d'heure	Nbre d'heure	Nbre d'heure
Embauche directe					1 165
ETTI					2 982
ETT					
GEIQ					
ACI					
AI					
EI					
Régie de quartier					
ESAT					
EA					
Autres					

Bilan données CS 2020-2024 de la CA de Compiègne

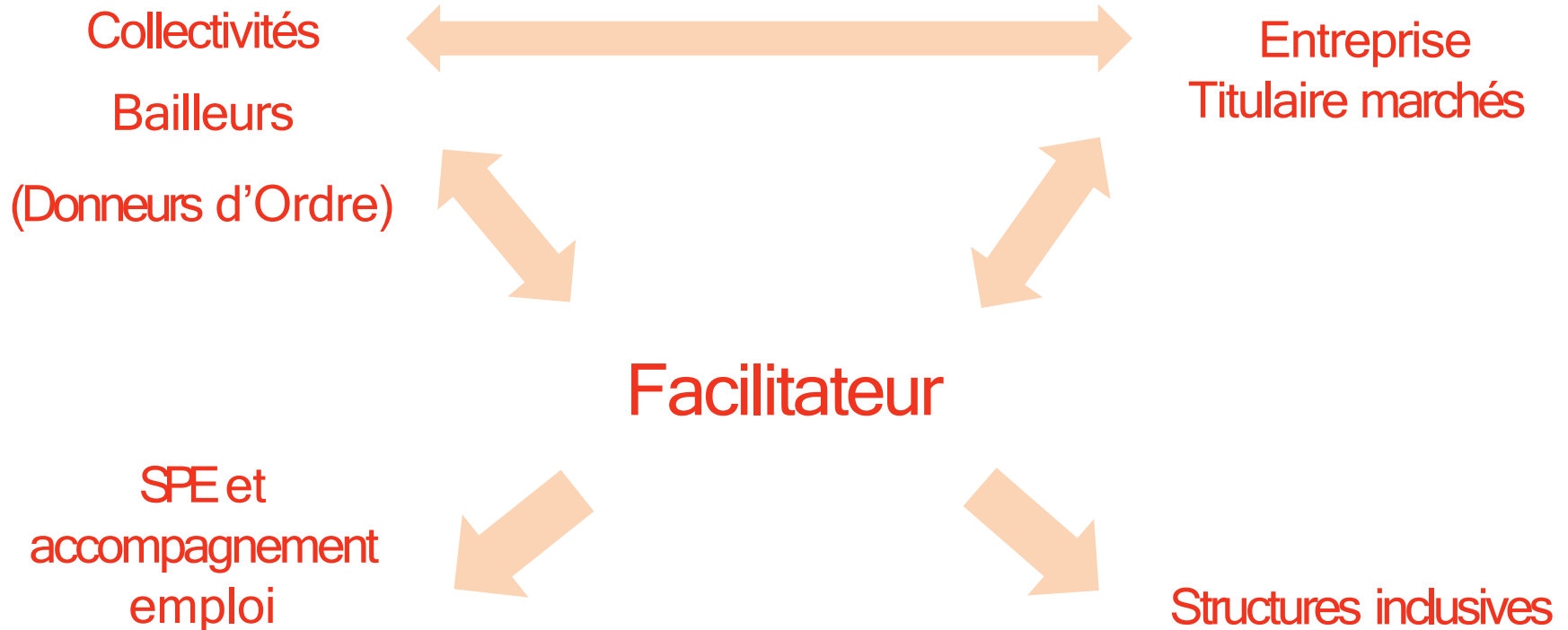
	2020	2021	2022	2023	2024
Nbre d'heures valorisées	10 926,00	52 740,00	63 940,00	26 288,00	29 041,00
Nbre de marchés					
Nbre de Donneurs d'ordre					
Nbre marchés de service					
Nbre marchés de travaux					
Nbre marchés de fourniture					
Nbre de participants		122			82
Nbre de contrats					
Nbre de participants issus des QPV					
Nbre de femmes					

IV – Rôle du facilitateur

Présentation par **Mesdames Coralie DESSERRE, Aurore CAVRO et Souad MENDES**, facilitatrices CS de la MEF du Beauvaisis

La clause sociale, une opportunité à saisir

Le facilitateur, guichet unique au service de tous



La clause sociale, une opportunité à saisir

Clause sociale : Développement local et éco-système de la clause

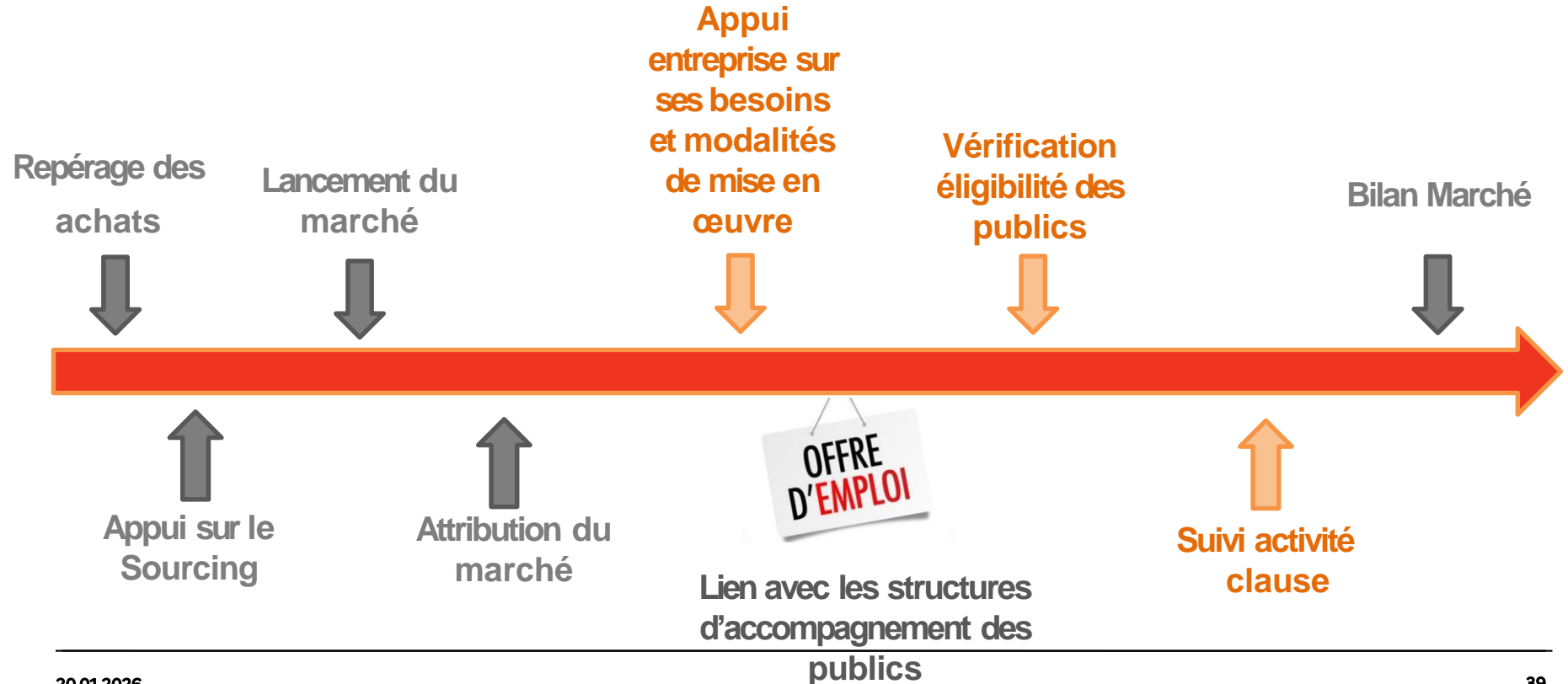
Facilitateur = Animateur territorial



- Avec les partenaires en charge de l'accompagnement des publics
- Avec les DO, réseaux d'acheteurs, ...
- Avec les structures inclusives (IAE, Handicap, ESS)
- Avec les représentants des entreprises et les fédérations professionnelles

La clause sociale, une opportunité à saisir

Clause sociale : Timing d'un marché au titre de la clause



La clause sociale, une opportunité à saisir

La clause sociale : synthèse

- Des objectifs quantitatifs et qualitatifs
- Une ouverture vers de nouveaux publics cibles
- Une coordination de l'écosystème, de l'insertion et de l'emploi (SIAE, structures du handicap, fédérations d'entreprises, etc.)
- Un levier de développement local

V - Illustrations d'un partenariat facilitateur / Donneur d'Ordre

- Comment procédez-vous?
- Quels sont les types de donneur d'ordre sur vos territoires?
- Quels sont les principaux marchés, grands chantiers sur vos territoires, sont-ils tous clausés?
- Quelles sont vos perspectives?

Illustration de la MEF du Pays du Grand Beauvaisis par Mesdames Aurore CAVRO, Coralie DESSERRE et Souad MENDES

- Témoignage de Monsieur Abderazzak, représentant la SA HLM de l'Oise

Illustration de la MLVO et de la MEFSSO par Madame Justine QUESTIAUX et Monsieur Olivier ADELAIDE

- Illustration d'une opération menée avec le bailleur social SA HLM portant sur 360 logements – Cavée de Paris, entreprise attributaire Bouygues Bâtiment Grand Ouest, dans le cadre de laquelle la MLVO a déployé la formation « Geeks du Bâtiment » :
 - présentation vidéo de l'ETI Janus intérim sur son engagement et le montage financier du projet
 - Présentation par La Fondation Impala Avenir porteuse du dispositif « Geeks du Bâtiment » en adéquation avec les clauses d'insertion et les enjeux de montée en compétence des bénéficiaires
- Illustration d'une opération réalisée à Méru, au sein du Quartier Politique de la Ville La Nacre – Saint-Exupéry impliquant la Communauté de Communes des Sablons, l'entreprise attributaire Eurovia, un jeune issu de la MLSO et du quartier : témoignages du rôle des différentes parties prenantes, le DO, le facilitateur, l'entreprise et le bénéficiaire de la CS, retraçant le parcours de cette première clause d'insertion réussie.

FACILITATEUR Olivier ADÉLAÏDE MEF du Sud-Ouest de l'Oise

- le territoire: Sud Ouest de l'Oise : Com de Com des Sablons, de la Thelloise et du VexinThelle
- la date de démarrage du suivi des clauses: 14/02/2023
- les modalités de financement: DREETS 01/10/2025 au 31/08/2026
- les spécificités locales: démarrage de la clause sur ce territoire
- les outils déployés: Excel, supports de présentation CS Public/partenaire/DO / Achat ABC clause début 2026
- une intervention ou une action emblématique à mettre en lumière:

Mr B 20 ans habitant à Méru au sein QPV Quartier de la Nacre St Exupéry

Sans diplôme, niveau VI / projet logistique/ en formation FLE

Recruter sur les clauses avec Eurovia en tant que manœuvre en bâtiment,

Découverte d'un métier

Mission Intérim dans le cadre de la clause du 02/10/23 au 31/03/24 6 mois 780,5 heures d'insertion

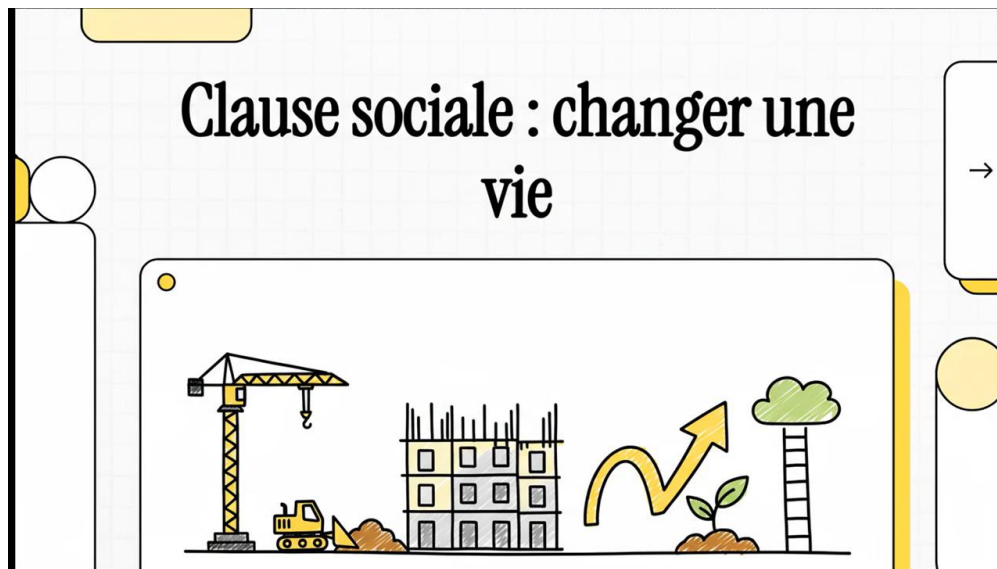
CDD 15/04/2024 au 31/10/2024 CDD de 6 mois

Formation Qualifiante Maçon en voirie et réseaux divers AFPA Beauvais

CDI était conditionné à l'obtention du permis de conduire

- les perspectives: Promotion et développement de la CS sur le territoire de la MEFSOO auprès des donneurs d'ordre, développement du partenariat avec le Conseil Départemental de l'Oise
-

Clauses Sociales Une histoire de réussite



Témoignage Donneur d'ordre : La Communauté de Communes de Sablons

Dans le cadre des travaux d'aménagement réalisés par la Communauté de Communes des Sablons (CCS) dans le quartier Saint-Exupéry à Méru, portant notamment sur des opérations de terrassement, de voirie et d'espaces verts, des clauses d'insertion sociale ont été intégrées dans les marchés publics correspondant.

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre de ces clauses, nous avons été accompagnés par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise, qui est intervenue tout au long de la durée des travaux. A ce titre, Monsieur ADELAÏDE a assuré l'ensemble des missions attendues d'un facilitateur de clauses sociales, et notamment :

- le calibrage des heures d'insertion en lien avec la nature des marchés et les capacités des entreprises ;
- la recherche, la sélection et la proposition de candidats répondant aux critères de l'insertion aux entreprises titulaires des marchés ;
- le suivi régulier de la mise en œuvre des clauses et le contrôle des heures d'insertion effectivement réalisées par les entreprises ;
- un rôle d'interface et d'appui auprès des services de la collectivité et des entreprises, contribuant à la bonne compréhension et à l'appropriation du dispositif.

L'accompagnement proposé a permis une mise en œuvre effective et qualitative des clauses d'insertion sociale, dans un climat de partenariat constructif avec l'ensemble des acteurs concernés.

Au regard de la qualité du travail réalisé, la CCS a décidé de poursuivre ce partenariat dans le cadre de nouvelles opérations de travaux intégrant des clauses d'insertion sociale.

Témoignage Entreprise attributaire : EUROVIA

Ce fût un réel plaisir de collaborer ensemble dans le cadre de la réalisation des travaux de renouvellement urbain du quartier Saint-Exupéry à Méru – phase 2, en effet la Communauté de Communes des sablons avait inscrit une clause sociale dans ce marché. Vous nous avez accompagné tout au long de ce chantier et vous êtes à l'origine de la réussite de cette action d'insertion. Vous avez été très efficace dans le recrutement ainsi que dans l'accompagnement de Monsieur BIBA, ce qui n'est pas toujours évident car il s'agit de mobiliser une main d'œuvre disponible mais peu sollicitée afin de répondre à la pénurie de main d'œuvre que connaît aujourd'hui notre secteur du BTP. Il est important de prendre son temps dans ce type de recrutement, l'accompagnement du travailleur en insertion est primordial, vous avez brillamment réussi ce travail en amont, vous êtes une personne très investie dans votre cœur de métier, vous avez su détecter le potentiel de ce candidat mais avant tout en priorisant l'aspect humain qui malheureusement s'efface majoritairement à ce jour.

Suite à cette opération, Monsieur BIBA a ensuite intégré l'ensemble de nos équipes. Afin de le faire évoluer par une montée en compétences, Monsieur BIBA a intégré une formation à l'AFPA de BERNES SUR OISE pendant une année, il a ensuite obtenu un titre professionnel de Maçon VRD. Ce dernier n'ayant pas le permis de conduire suite à des difficultés d'élocution, vous avez été à l'origine de la demande afin de mettre en place la formation PLE (français langue étrangère) ainsi que le parcours mobilité à un prix attractif (permis de conduire en 3 étapes). Monsieur BIBA, était une personne volontaire, conscient de l'opportunité donnée et qui a su mettre tout en œuvre pour réussir. A la fin de son contrat de professionnalisation Monsieur BIBA était toujours en cours d'obtention de son permis de conduire, de ce fait nous n'avons malheureusement pas pu finaliser ce magnifique parcours par une embauche dans notre société mais je viens d'apprendre qu'il serait embauché dans une société de travaux publics à Méru ville où il réside.

Pour conclure, la réussite résulte d'une convergence d'effort des différents acteurs et ensemble nous y sommes arrivés.

Je suis ravie d'avoir pu et de pouvoir de nouveau collaborer ensemble sur la continuité du projet de travaux de renouvellement urbain du quartier Saint-Exupéry à Méru – Phase 3 avec je l'espère de nouvelles belles expériences.

Témoignage Bénéficiaire

J'ai eu mon premier travail en France avec Eurovia, j'ai été formé et le travail me plait beaucoup ça s'est bien passé un peu dure avec le froid je suis entrain de passer mon permis là

Je suis très content et je te remercie pour le travail.

Illustration de la CA de Compiègne par Madame Laila BOUZI, facilitatrice des CSI depuis septembre 2025, et Madame Juliette LECOINTE responsable


- **Territoire d'intervention** : Agglomération de la Région de Compiègne
 - **La date de démarrage du suivi des clauses** : Septembre 2025
 - **Les modalités de financement** : Les villes de l'ARC, ANRU, le Département, la Région
 - **Les spécificités locales**: Réhabilitation dans le cadre de l'ANRU + lien avec CSNE
 - **Les outils déployés** : Déploiement de l'outil de gestion et de suivi ABC Clauses depuis novembre 2025
 - **Une intervention ou une action emblématique à mettre en lumière** :
 - Dans les prochains mois, nous avons l'intention d'engager des échanges en vue de la mise en place du projet « **Les Geeks du Bâtiment** », un projet d'insertion professionnelle. Ce dispositif repose sur une formation pré qualifiante de courte durée, destinée aux personnes éloignées de l'emploi, et a pour objectif de favoriser un retour à l'emploi rapide dans les métiers du bâtiment.
 - Marché du ministère des armées, réhabilitation des logements en juin 2026. Programme NOVE
 - Information collective dans les quartiers (QPV) sur les métiers en tensions avec les partenaires de l'emploi et les entreprises
 - **Les perspectives d'évolution** :
 - Centraliser les opérations et les heures d'insertion sur le logiciel ABC Clause
 - Renforcer les partenariats avec le département
 - Mettre en place des opérations d'insertion professionnelle dans les QPV
 - Développement sur un plus grand nombre de marchés et sur des missions diversifiées de l'ARC et de la ville de Compiègne sur l'année 2026
-

Illustration du CD60 par Madame Emeline BIONNE et Monsieur Romain RONFORT

- Madame Emeline BIONNE : Canal Seine Nord Europe
- Monsieur Romain RONFORT : Aides aux Communes et EPCI



LE CANAL SEINE NORD EUROPE



107 KM DE CANAL
de Compiègne à Aubencheul-au-Bac

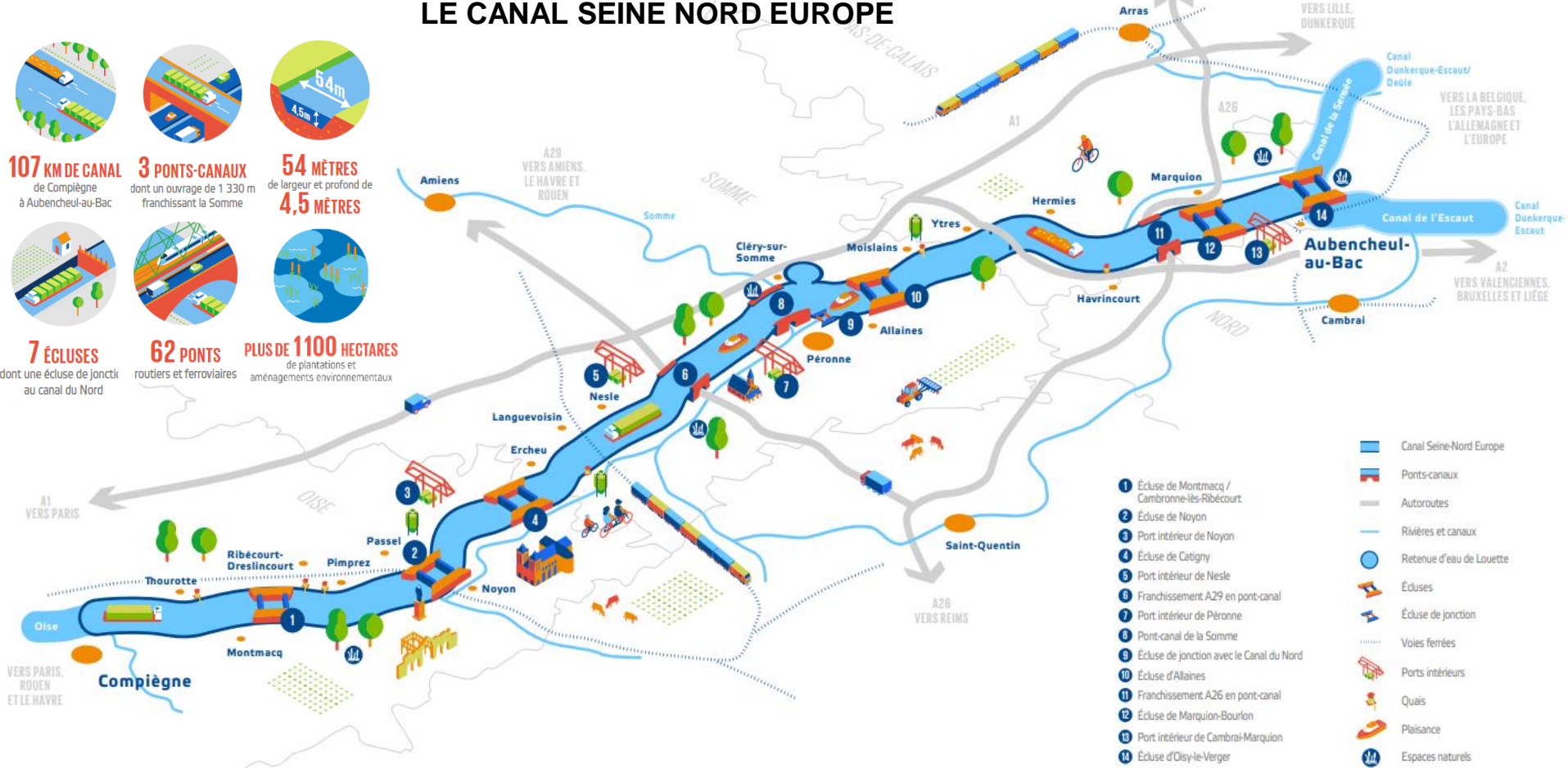
3 PONTS-CANAUX
dont un ouvrage de 1 330 m franchissant la Somme

54 MÈTRES
de largeur et profond de **4,5 MÈTRES**

7 ÉCLUSES
dont une écluse de jonction au canal du Nord

62 PONTS
routiers et ferroviaires

PLUS DE 1100 HECTARES
de plantations et aménagements environnementaux



- 1 Écluse de Montmacq / Cambronne-lès-Ribécourt
- 2 Écluse de Noyon
- 3 Port intérieur de Noyon
- 4 Écluse de Catigny
- 5 Port intérieur de Nesle
- 6 Franchissement A29 en pont-canal
- 7 Port intérieur de Péronne
- 8 Pont-canal de la Somme
- 9 Écluse de jonction avec le Canal du Nord
- 10 Écluse d'Allaines
- 11 Franchissement A26 en pont-canal
- 12 Écluse de Marquion-Bourlon
- 13 Port intérieur de Cambrai-Marquion
- 14 Écluse d'Osly-le-Verger

-  Canal Seine-Nord Europe
-  Ponts-canaux
-  Autoroutes
-  Rivières et canaux
-  Retenue d'eau de Louette
-  Écluses
-  Écluse de jonction
-  Voies ferrées
-  Ports intérieurs
-  Quais
-  Plaisance
-  Espaces naturels



DÉMARCHE
GRAND CHANTIER
CANAL SEINE-NORD
EUROPE



CANAL
SOLIDAIRE

TRAVAUX A VENIR DANS L'OISE



*pour
accompagner
les personnes
dans des
parcours
d'insertion*

Nom du marché	Nombre d'heures prévues	Notification prévue	Démarrage
Ecluse de Montmacq		en cours, reste 56 543 heures à effectuer	
Déconstruction des ponts		en cours, reste 2466 heures à effectuer	
Travaux de fouilles préparatoires pour l'écluse de Noyon	1402	3ème trimestre 2025	2ème trimestre 2026
Construction d'un quai neuf à Catigny	1810	13/10/2025	1 ^{er} trimestre 2026
TOARC	119 182	1er trimestre 2026	3 ^{ème} trimestre 26
Contournement ouest de Noyon	2382	Avril 26	3ème trimestre 2026
Ecluse de Noyon	134991	05/05/26	4ème trimestre 2026
Total	259667		



Frise Démarche Grands chantiers CSNE 1 semestre 2026 - Oise



Sensibilisations des professionnels

Réunion ETT ETTI
Dynamique ambassadeur
26 janvier 26 - 9h30 12h
Maison du canal

Réunion de travail féminisation
des métiers CORIF
30 janvier 26 - 10h 12h
Maison du canal

Visite chantier
CSNE pour les professionnels
4 février 26 14h 16h30
Base vie Montmacq

Sensibilisations publics

2 février 26 –
14h
MDS Thourotte
casque VR

11 février 26 -
9h30 14h
MDS Creil et Pont St
Maxence

9 février 26 –
14h
Maison du canal
Compiègne

12 février 26 - 14h
Maison de quartier
Beauséjour Noyon

10 mars 26 -
9h30
Agence FT Noyon

12 mars 26 -
9h30
MDS
Compiègne

**Permanence
Emploi SCsNE**
15 janvier 26
14h 17h
Maison du Canal

**Recrutement
Humando**
22 janvier 26
14h
MDS Thourotte

**Recrutement
ADECCO**
30 janvier 26 9h
France travail
Noyon

**Job dating
l'intérim**
5 février 26 13h30
France travail
Noyon

**Recrutement
HUMANDO**
19 février 26 9h30
Bus pour l'emploi

**Détection de
potentiel TP**
3 mars 2026 9h
France travail
Lesseps

**Visite chantier
CSNE**
10 mars 26 14h
Base vie
Montmacq

**LE CANAL : une
chance pour
l'emploi**
24 mars 26
Noyon INOVIA

26/02 et 05/03/26
GRETA
Métiers des TP

mars
ELFE Formation
Métiers des TP

février
CFPPA
Métiers du paysage

23 janvier 26
9H30 11H30
AFTRAL
Métiers du transport

Formation Région Découverte **métiers du TP, génie
civile**
16/03/2026 au 24/04/2026
GRETA Compiègne

Formation Région Découverte **métiers du paysage**
02/03/2026 au 20/04/2026
CFPPA Ribécourt

AFTRAL Clairoix

Région TP **tous véhicules**
02/03 au 13/05/2026

Région TP **voyageur**
09/02 au 07/05/2026

Région TP **porteur**
02/02 au 29/04/2026

SAS
Préparatoire

Région TP **Coffreur Bancheur** : 03/04 au 7/08/26
Région TP **Maçon VRD** : 30/03 au 28/07/26
Région TP **Conducteur d'engin urbain** : 23/02 au
16/06/26
Région TP **Perfectionnement conduite d'engin** :
22/06 au 31/07/26

Région TP **ouvrier du
paysage**
04/05/2026 au 31/12/2026

CFPPA

Montée en
compétences
Formations

Elife BTP
formation



Aide aux communes

Le Conseil départemental accompagne au quotidien les communes de l'Oise pour atténuer les fractures territoriales, économiques, sociales, numériques ou culturelles et renforcer les solidarités.

LA CLAUSE D'INSERTION : CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ DES AIDES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Les collectivités territoriales, à savoir les communes et leurs groupements, qui sollicitent une aide du Conseil départemental de l'Oise dans le cadre du dispositif d'aide aux communes, doivent mettre en place la Clause d'Insertion par l'Activité Économique comme condition d'exécution du marché pour certains projets bénéficiant d'une aide départementale.

↔ 1 - Clause obligatoire pour les projets dont le coût est supérieur ou égal à 500 000 € HT

Pour les projets dont le coût est supérieur ou égal à 500 000 € HT, la clause est obligatoire. Cette condition s'applique à toutes les opérations de travaux sollicitant une aide départementale et dont le coût global, hors acquisition foncière HT, atteint ou dépasse 500 000 €. Cette exigence prend effet pour les consultations lancées **après le 31 mars 2024**.

↔ 2 - Clause facultative pour les projets dont le coût est compris entre 200 000 € et 500 000 € HT :

Pour les projets dont le coût est compris entre 200 000 € HT et 500 000 € HT, la clause est facultative. Les projets qui affichent un coût global, hors acquisition foncière HT, entre 200 000 € HT et 500 000 € HT et qui intègrent volontairement la Clause d'Insertion par l'Activité Économique en tant que condition d'exécution du marché peuvent bénéficier d'une bonification de 5 points du taux de financement du projet.

Il est essentiel de noter que la mise en place de la clause d'insertion, en tant que condition d'éligibilité au dispositif d'aide aux communes, ne constitue pas une garantie préalable de financement ni un engagement financier du Conseil départemental. Chaque demande de financement est examinée en fonction des priorités définies par l'Assemblée départementale et la Commission permanente. L'avis favorable du chargé de mission clauses d'insertion du Département conditionne l'examen de la demande de financement en Assemblée départementale ou en Commission permanente.

- BONIFICATION « CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (CIAE) » :

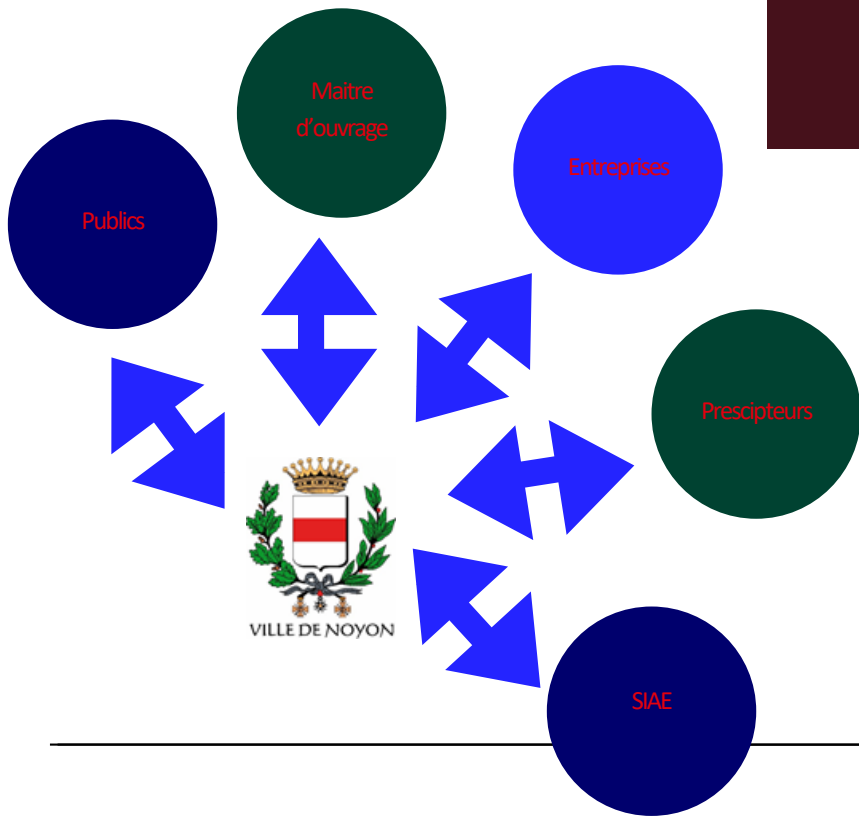
Bonification de 5 % du taux de financement des projets dont le coût est compris entre 200 000 € HT et 500 000 € HT (hors acquisition foncière) et qui intègrent volontairement la Clause d'Insertion par l'Activité Économique (CIAE) en tant que condition d'exécution du marché (voir annexe 3).

Le soutien financier supplémentaire au titre de cette bonification est applicable à l'ensemble des coûts pris en compte dans la dépense subventionnable.

L'octroi des bonifications est soumis à l'avis préalable des services techniques départementaux.

Illustration de la Ville de Noyon par Madame Noëlle-Aimée DE SOUZA : Le rôle du référent

insertion à Noyon



Le travail du facilitateur n'est pas seulement un rôle de suivi et de contrôle de la réalisation de l'insertion sur un marché (partie assez visible de son activité) mais c'est avant tout un rôle de mise en relation des parties prenantes, de pédagogie, d'ingénierie pour élaborer des parcours d'insertion dans l'intérêt des publics.



Bilan de l'insertion à fin 2025

Maitre d'ouvrage	Montant d'investissements	Nbre d'heures travaillées	Objectif d'insertion En nbre d'heure
Clésence ex picardie habitat	1 674 048	23 269	1 163
Clésence	10 442 526	145 151	7 257
Ville de Noyon	5 747 198	79 886	3 994
Total	17 863 772	248 306	12 414
Maitre d'ouvrage	Objectif d'insertion En nbre d'heure	Nbre d'heures réalisées	Pourcentage réalisation
Clésence (dont Clésence ex picardie habitat)	8420	6856	81,42%
Ville de Noyon	3 994	44	1,1 %
Total	12 414	6900	55,58%

4. Volet opérationnel du PRIR

2024 2025 2026 2027



- 87 Logements
- Travaux en cours : 26/02/25 – juin 27

Réhabilitation phase 3



- Travaux Aire de jeux :
⇒ Mi-oct. – déc.-25/janv.-26
⇒ Reprise mi-janvier 2026 – livraison T1 2026

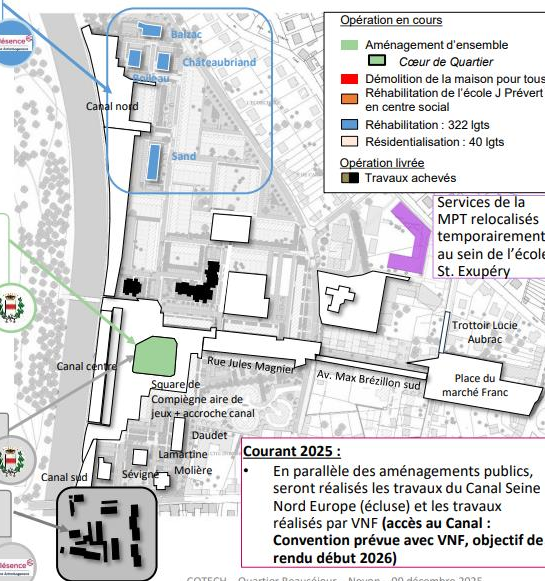
Cœur de quartier (aire de jeux)
+ accès canal (MOE ATTICA)



- Démolition : Travaux terminés
Démolition Maison pour Tous
(MOE Boomerang 4D)



- Travaux terminés (40 logements)
• Certification NF Habitat obtenue
Réhab. / Résid. Marcel Fournier
(Croix du Pont l'Evêque)



Opération en cours

- Aménagement d'ensemble
- Cœur de Quartier
- Démolition de la maison pour tous
- Réhabilitation de l'école J Prévert en centre social
- Réhabilitation : 322 lgts
- Résidentialisation : 40 lgts

Opération livrée

- Travaux achevés

Courant 2025 :

- En parallèle des aménagements publics, seront réalisés les travaux du Canal Seine Nord Europe (écluse) et les travaux réalisés par VNF (accès au Canal : Convention prévue avec VNF, objectif de rendu début 2026)

VI - Témoignages de prescripteurs sur l'intérêt des clauses sociales dans les parcours d'insertion

- Intervention de **Monsieur Yassine MOKKADEM**, chargé de mission de la Direction régionale – Partenariat Opérationnel France Travail Hauts-de-France – Boves – Référent Régional Clause Social – Référent Régional Politique de la ville
- Intervention de **Monsieur Eddie BEAUBRUN**, Directeur de la MEFSOO et de la MLVO

Temps d'échange – Retours – Q/R

Merci pour votre attention
Restons mobilisés 😊